

PROGRAMME DE LANGUE FRANÇAISE C 6
1998-1999
(6 crédits)

Professeur : Robert BENDA. Bureau 2017

Horaire étudiants : lundi : de 11h 30 à 12h 30 et de 14h à 14 h30

mercredi : de 10h à 10h30 et de 12h30 à 13h

sur RD

Langue française C6 : 6 crédits (2 CR pratiques/4 CR théoriques)

3 heures/semaine : lundi : 8h30 à 11h30

I. Objectifs

Envisagé du point de vue de la traduction, le cours de langue, mis à part l'enrichissement lexical et les précisions morphosyntaxiques, s'organisera, au cours de ce semestre, autour de deux grandes orientations correspondant aux deux phases du travail de traducteur, à savoir :

- . une approche synthétique, globale et rapide d'un texte, document, livre, discours..., du point de vue structurel, sémantique, stylistique et culturel,
- . et une analyse minutieuse par unités de sens.

Conjointement nous nous attacherons à ce que les étudiants acquièrent les techniques d'expression qui favorisent et développent la structuration du discours.

II. Méthodologie

1. L'approche synthétique des documents écrits et oraux se réalisera grâce à l'étude des aspects suivants :

- . structure du document
- . déroulement logique de la pensée
- . enchaînements logiques
- . recherche des termes d'identification
- . intentionnalité du discours

Ce travail d'approche aboutira à la réalisation de contractions de texte qui permettront non seulement de vérifier le degré de compréhension d'un document mais aussi de développer

une attitude objective puisqu'il s'agit dans cet exercice d'accueillir sans réserve et de "traduire" sans interprétation personnelle la pensée d'autrui.

2. L'analyse de texte permettra d'aborder ou de revoir les points suivants :

- . niveaux et registres de langue
- . homonymie et synonymie
- . dénotation et connotation
- . les expressions figées
- . certaines figures de rhétorique
- . ponctuation...

3. Afin de développer l'aptitude à structurer le discours, nous proposerons les exercices suivants :

. synthèse de texte, qui suppose une capacité d'abstraction (dans la mesure où elle implique le plus souvent la possibilité d'une structuration du discours).

. exposé oral, qui suppose la préparation d'un dossier, la sélection et la classification des documents et finalement l'élaboration d'un plan précis et clair.

. dissertation sur des sujets d'actualité, dans la mesure où, mis à part la rigueur méthodique, elle requiert l'acquisition d'une bonne information (en particulier sur les institutions, la société et la culture françaises) indispensables pour un traducteur.

EVALUATION :

A. Travaux obligatoires comptant comme crédits pratiques (1/4 de la totalité des crédits) :

- 1 dissertation et 1 résumé à rendre au cours du semestre.
- 1 compte-rendu de lecture, à rendre avant fin avril.
- 1 exposé oral (de 15 minutes maximum) d'un sujet au choix.

B. Un examen (3/4 de la totalité des crédits) aura lieu à la fin du semestre qui comprendra:

- un résumé écrit de 200/300 mots.
- une dissertation : de 500 mots environ.
- un compte-rendu oral d'un texte ou d'un autre livre (cf. liste de lectures)

Liste de lectures : M. Tournier : *Le coq de bruyère*

R. Gary : *Les oiseaux vont mourir au Pérou*

Vercors : *Le silence de la mer*

D. Van Cauwelaert : *Un aller simple*

Boileau-Narcejac : *Les diaboliques*

M. Duras : *Barrage contre le Pacifique*